

# COMMUNE DE BELVEZET

## PROCES VERBAL du conseil municipal Du lundi 7 décembre 2015

**Présents** : Raymond BONNEFILLE, Sonia STENGEL, Josiane GRANET, Emmanuel OREAL, Max GALLON, Chloé GATHELIER, Julien GAUCHARD, Thierry LAURENT

**Procuration** : Jérôme FRERY donne procuration à Emmanuel OREAL

**Date de convocation** : 1 décembre 2015

**Secrétaire de séance** : Chloé GATHELIER

### ORDRE DU JOUR

La séance débute à 19h32

- 1) Communauté de commune Pays d'Uzès :
  - a. Transfert des compétences de la médiathèque d'Uzès à la CCPU. Les équipements culturels (médiathèques et bibliothèques) des autres communes concernées devraient suivre le chemin d'ici 2 ans. La municipalité est pour cette intégration à condition que celle-ci n'impacte pas le budget. Pour rappel, la médiathèque de Belvézet coûte 5000€/an, personnel compris. Pour à l'unanimité.
  - b. Transfert des compétences enfance et jeunesse. Ces dernières s'uniformiseraient avec la compétence petite enfance. Pour à l'unanimité.
- 2) Personnel communal
  - a. Régime indemnitaire-exercice 2016. Pour Mr et Mme Chabrol, le régime reste identique à celui de 2015. Pour Mme Oréal, le régime s'aligne sur celui du contrat précédent soit un coefficient 4 pour l'IAT et un coefficient 1 pour l'IEMP. Pour à l'unanimité.
  - b. Création d'un CAE à compter de janvier 2016. Ce contrat sera de 20h hebdomadaire. L'employé aura en charge des travaux de voirie et d'entretien de la commune. Il viendra seconder Mr Chabrol, et le remplacer lors de ses congés ou absences. Pour à l'unanimité.
- 3) Mise en discrétion des réseaux du MAE- Tranche 2
  - a. Eclairage public : inscription au programme des travaux. La compétence a été transférée au SMEG qui a en charge la réfection du réseau obsolète notamment. Les travaux sont à la charge financière du SMEG. Pour à l'unanimité.
  - b. Travaux d'enfouissement des réseaux télécoms toujours dans le hameau de l'ancienne église. Approbation du devis de 14978€. Pour à l'unanimité.
- 4) Subventions 2015
  - a. Les Restos du Cœur : 200€. Pour à l'unanimité.
  - b. AFM Téléthon : 150€. Pour à l'unanimité.
  - c. Ligue contre le Cancer = :150€. Pour à l'unanimité.

- 5) Forêt communale
- a. ONF : coupe de bois sur la parcelle 19 selon le découpage ONF. 1 Abstention. 1 Pour. 8 Contre.
  - b. Mise en affouage de la parcelle C 687 soit 6,69 Ha. L'exploitation se fera sur une période de 1 an, sous la garantie de 3 habitants solvables : M le Maire, M Manchon et Mme Granet. La taxe d'affouage a été fixée à 13€/stère. Pour à l'unanimité.
- 6) Ancienne église- rénovation intérieure.
- a. Approbation de la proposition d'intervention de l'architecte pour la réalisation de l'avant-projet pour un montant de 5000€. 1 Abstention, 8 Pour.
  - b. 40% de l'étude serait financée par la DRAC. La demande de subvention relative à l'avant-projet a été votée à l'unanimité.
- 7) Les tarifs communaux restent inchangés en 2016. Toutefois, si l'annulation de la salle polyvalente n'est pas signalée une semaine avant le jour de location, une pénalité de 50€ sera retenue. Pour à l'unanimité.
- 8) SIRP Soleyron Brugas et Seynes (Vallabrix). La dernière délibération du comité syndical étant annulée après une erreur de compte rendu, la commune rejette le titre de 2343,75€. Pour à l'unanimité.
- 9) Résiliation du bail concernant la parcelle C 180 signé avec l'entreprise TFCC. Le bail prend fin le 15 juin 2016, un préavis de 6 mois est requis. Pour à l'unanimité.

Mme STENGEL se retire du conseil municipal à 20h40

10) Questions diverses :

Achat d'une aire de jeu comprenant 3 balançoires sur ressort, une balançoire tape-cul, une balançoire nid, une maison à toboggan, la signalisation requise, pour un montant de 8000€ HT. La société Melfran offre une guirlande lumineuse type « Joyeux Noël » avec le lot.

Informations sur la restauration des chemins et des routes communales.

Arbre de Noël : convier les enfants pour le montage et habillage.

Fin de la séance à 21h10

La secrétaire de séance  
Cholé Gathelier

